



SABINE, l'asso vélo de Rouen

51 rue aux Juifs 76000 Rouen
courriel : rouensabine@fubicy.org
site internet : <http://sabinerouenvelo.org/>

Rouen, le 27 mars 2018

Vers une charte de concertation avec la Métropole Rouen Normandie ?

À l'appel de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB), les cyclistes de la métropole ont répondu présents. Ils ont été 828 à répondre pour la commune de Rouen (près de 1000 sur l'ensemble de la métropole) au Baromètre des villes cyclables, sondage réalisé entre septembre et novembre 2017 dans 316 communes de France métropolitaine et d'outre-mer. En terme de participation à l'opération, **Rouen** se classe ainsi 12^{ème} sur 31 communes de 100 000 à 200 000 habitants. Mais si les cyclistes rouennais ont envie de s'exprimer, ce n'est pas pour plaider en faveur de la cyclabilité de la ville : **reléguée 18^{ème} sur 25** (loin derrière Caen et Le Havre, 6^{ème} et 7^{ème}) pour ce qui est des conditions de la pratique quotidienne du vélo, **le climat cyclable y a été jugé "plutôt défavorable"**.

Notteville-lès-Rouen se classe, elle, **avant-dernière du classement de sa catégorie, avec un climat "très défavorable"**.

Les Rouennais s'intéressent donc à la cyclabilité de leur ville, et veulent se faire entendre. Comme cela était déjà le cas lors de l'enquête réalisée dans le cadre de la concertation sur le PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) par la métropole en 2016, avec plus de 1000 contributions et dont la conclusion était : *"la difficulté à circuler à vélo dans la Métropole s'est exprimée avec force en juin dernier lors de la concertation sur le Diagnostic"*.

Depuis 1994, l'association Sabine tente de faire entendre la voix des cyclistes et de faire comprendre que le vélo est avant tout un moyen de déplacement qui doit trouver sa place dans l'espace public. Pourtant, la Métropole semble hermétique aux demandes des usagers. Malgré les multiples contributions de l'association lors des concertations, parfois en jonction avec d'autres citoyens (récemment par exemple, avec les commerçants de l'avenue de Bretagne à propos de sa nouvelle piste), les revendications restent lettre morte et les projets sont réalisés en totale contradiction avec les recommandations du CEREMA ou les obligations de la loi LAURE. Le Baromètre de la FUB témoigne d'ailleurs de ce sentiment, attribuant la note piteuse de 2,4 sur 6 à *"l'écoute des pouvoirs publics locaux"* sur la question du vélo.

La Métropole, en tant qu'aménageur, a une responsabilité majeure dans la création des conditions de la cyclabilité de son territoire, alors qu'il ressort du Baromètre que le principal frein à la pratique quotidienne du vélo reste le sentiment d'insécurité.

En conséquence, **l'association Sabine**, forte des résultats de ce Baromètre comme écho de la voix des usagers, **demande à ce qu'une charte de concertation soit signée entre la Métropole et les associations d'usagers**, de sorte que ces derniers puissent apporter leur expertise d'usage dès l'élaboration des projets, et non pas lors de pseudo-concertations sur des projets déjà trop avancés qui ne peuvent être amendés qu'à la marge.

Le vélo doit être remis au coeur du schéma de mobilité de la Métropole, sans quoi elle continuera à accuser un retard de plus en plus criant vis à vis des autres métropoles sans parvenir à faire sa mutation en territoire apaisé et respirable. C'est une question de santé publique, pour la qualité de l'air, mais pas seulement. Praticué au quotidien, le vélo permet de lutter facilement contre les maladies cardio-vasculaires dans une société de plus en plus sédentaire, où les adolescents ont perdu un quart de leurs capacités cardiaques et pulmonaires en à peine 40 ans, ce qu'aucune voiture électrique et/ou autonome ne pourra rattraper.

La métropole devrait avoir une belle ambition : rendre à la FUB le clou rouillé qui lui a été attribué en 2006, comme Dijon a pu le faire si brillamment cette année grâce à des efforts sur tous les fronts (stationnements sécurisés, offres de location, pistes cyclables...). Il a fallu 8 ans à Dijon pour atteindre la 2^{ème} place de sa catégorie. Nous partons de moins loin, parions pour 2022 ?

Voir le détail de l'analyse des résultats du baromètre pour Rouen et Sotteville-lès-Rouen :

<http://sabinerouenvelo.org/2018/03/details-des-precieux-resultats-locaux-du-barometre-cyclable-de-la-fub/>